



Chers Parents, Chers élèves,

Toute l'équipe pédagogique espère que la rentrée scolaire [pour votre(vos) enfant(s)] s'est bien déroulée...

Voici quelques **informations importantes** à retenir :

1- Les horaires de l'école Joseph Le Brix :

Le **matin** :

- début de la classe à 9h00' (accueil à 8h50')
- fin de la classe à 12h00'

L'**après-midi** :

- début de la classe à 13h30' (accueil à 13h20')
- fin de la classe à 16h30'*

Le **mercredi matin** :

- début de la classe à 8h45' (accueil à 8h35')
- fin de la classe à 11h45'.

**Pour les élèves de TPS jusqu'à MS, tous les jours, T.A.P. de 13h30' à 14h15'.*

Pour les élèves de GS jusqu'au CM2, le mardi et vendredi, T.A.P. de 15h00' à 16h30'.

2- Le calendrier des congés de l'année scolaire 2014-2015 (Académie de Rennes – zone A) :

- Vacances de la Toussaint : du vendredi 17 octobre (après la classe) au lundi 3 novembre 2014.
- Vacances de Noël : du vendredi 19 décembre 2014 (après la classe) au lundi 5 janvier 2015.
- Vacances d'Hiver : du vendredi 6 février (après la classe) au lundi 23 février 2015.
- Vacances de Printemps : du vendredi 10 avril (après la classe) au lundi 27 avril 2015.

Les élèves de l'Académie de Rennes travailleront **2 demi-journées** supplémentaires (afin de respecter les 36 semaines légales de cours, conformément au calendrier ministériel) :

Le **mercredi 12 novembre** 2014, après-midi et le **mercredi 13 mai** 2015, après-midi (en remplacement du vendredi 15 mai 2014 - Ascension).

La sortie des élèves est fixée le vendredi 3 juillet 2015.

3- Les activités pédagogiques complémentaires pour l'année scolaire 2014-2015 :

Pour les élèves concernés, ces **activités pédagogiques** auront lieu à partir du mois de septembre (voir en fonction de chaque classe) et les jours et horaires vous seront donnés par l'enseignant de votre enfant.

Pour les nouveaux parents et élèves,

toute l'équipe vous souhaite la bienvenue...

Pour tous les Parents,

tous les adultes travailleront au quotidien pour assurer le bien-être de votre (vos) enfant(s)...

Tout le personnel de l'école.

P.S. : le directeur tiendra une permanence pour vous recevoir tous les mardis, de 15h00' à 16h00' ET pourra aussi vous accueillir sur rendez-vous avec une grande disponibilité (lundi, mardi et vendredi soirs).

Signature des parents :